

Procédure opérationnelle standard pour le Dépistage du VIH selon l'approche Index-Testing

Introduction

L'**Index testing** est le dépistage à partir du cas index. C'est une approche d'identification et de recherche de partenaires (sexuels et/ou d'injection) et des enfants biologiques d'une personne dont le statut VIH est positif, en vue d'améliorer le rendement du taux de dépistage. Le **Cas index (ou client index ou sujet index ou patient index)** est toute personne nouvellement dépistée positive au VIH ou ayant un statut positif connu et suivi ou non dans la cohorte. Et le **Cas contact ou client contact** est toute personne exposée au risque de transmission au VIH à partir du cas index : partenaires sexuels, partage de seringues à usage de drogues ou étant son enfant biologique.

C'est ainsi que cette procédure opérationnelle standardisée (SOP) a été élaborée pour la mise en œuvre de l'approche de dépistage des cas Index en décrivant les tâches des différents acteurs en vue d'avoir une démarche harmonisée.

I. But

La procédure opérationnelle standardisée permet de s'assurer de l'harmonisation effective de la mise en œuvre du dépistage du VIH à partir des cas index au Sénégal.

II. Domaine d'application

Cette procédure est applicable à l'ensemble des sites de prise en charge du VIH y compris le niveau communautaire au Sénégal et à leurs différents cas index, c'est-à-dire :

- Toute personne nouvellement diagnostiqué positif au VIH
- Toute PVVIH avec une charge virale non supprimée

- Toute PVVIH de la file active n'ayant jamais bénéficié d'index testing
 - Les femmes séropositives ayant des enfants de moins de 15 ans
 - Le père est séropositif au VIH et déclare que la mère de l'enfant est séropositive au VIH, décédée, ou de statut sérologique VIH inconnu
 - Les frères et sœurs biologiques (si le cas index est un enfant)

III. Responsabilité et acteurs

Tous ces acteurs ci-dessous sont responsables de la bonne exécution de cette procédure à différents niveaux :

- Médecin
- Sage-femme et infirmiers
- Assistant social
- Médiateur sur site
- Médiateur en communauté

IV. Documents et outils de références

- ✓ Politique, normes et protocoles des services de dépistage du VIH au Sénégal
- ✓ Guide des procédures opérationnelles standardisées (SOP) pour la mise en œuvre de l'approche de dépistage des cas index dans les sites PEPFAR du Sénégal

V. Listes d'abréviations

PEC : Prise en Charge

PvVIH : Personne vivant avec le VIH

SOP : Procédures Opérationnelles Standardisées

TB : Tuberculose

RNR : risk network referral (référence à partir des réseaux)

VAD : Visite à Domicile

VBG : Violence Basée sur le Genre

VIH (ou HIV en anglais) : Virus de l'immunodéficience humaine

VPI : Violence entre Partenaire Intime

VI. Procédure

a. Identification et enregistrement des cas index

L'identification et la notification des cas index peuvent se faire par plusieurs acteurs au niveau des différentes structures sanitaires comme communautaires.

Au niveau des structures de santé (Hôpital, Centre de Santé, Poste de santé et Clinique communautaire)

- **Service social**

Le responsable du service social ou toute autre personne formée et désignée dont le Pair Navigateur/Médiateur sur site) sera chargé de :

- ✓ Identifier les cas index nouvellement diagnostiqués, les cas suivis avec une charge virale non supprimée ou n'ayant pas reçu une proposition d'index testing
- ✓ Renforcer le counseling du client index
- ✓ Présenter les services d'index testing au client index (y inclus les explications sur les avantages du dépistage des contacts et la confidentialité du processus)
- ✓ Obtenir le consentement éclairé du client index
- ✓ Enregistrer systématiquement le cas index sur le registre de l'index testing et dans le Tracker VIH le même jour

- **Consultation médicale**

Le responsable de la PEC des PVVIH sera chargé de :

- ✓ Identifier les cas index nouvellement diagnostiqués, les cas suivis avec une charge virale non supprimée ou n'ayant pas reçu une proposition d'index testing

- ✓ Présenter les services de dépistage de cas index au client index (y inclus les explications sur les avantages du dépistage des contacts et la confidentialité du processus)
- ✓ Obtenir le consentement éclairé du client index
- ✓ Orienter les cas index vers le service social pour leur enregistrement sur le registre cas index et dans le Tracker VIH
- **Consultation sage-femme :**

La Sage-femme responsable du suivi sera chargée de :

- ✓ Identifier les femmes enceintes nouvellement dépistées et les femmes enceintes séropositives suivies (anciennes) ou toute autre FAR venue en consultation
- ✓ Proposer les services de l'index testing au client index (y inclus les explications sur les avantages du dépistage des contacts et la confidentialité du processus)
- ✓ Obtenir le consentement éclairé de la cliente index
- ✓ Si PS, notifier dans le registre index testing les cas index
- ✓ Orienter les cas index PS vers le service social pour leur enregistrement sur le registre cas index.

Au niveau communautaire

Le pair navigateur ou le superviseur sera chargé de :

- ✓ Identifier les PVVIH connues et éligibles
- ✓ Présenter les services d'index testing au client index (y inclus les explications sur les avantages du dépistage des contacts et la confidentialité du processus)
- ✓ Obtenir le consentement éclairé du client index
- ✓ Notifier dans la fiche de notification des cas index et dans le Tracker VIH

b. Propositions des services d'index testing au cas index

Hôpital, centre de santé et poste de santé

Le prestataire doit :

- ✓ Proposer l'offre d'index testing
- ✓ Notifier la proposition dans le registre

- ✓ Référer au service social pour un entretien détaillé

Responsable du service social ou toute autre personne formée et désignée :

- ✓ Offrir un cadre convivial
- ✓ Garantir le principe de confidentialité et de sécurité
- ✓ Expliquer les avantages de l'index testing
- ✓ Proposer l'offre d'index testing
- ✓ Respecter la décision et le choix du client index
- ✓ Notifier dans la fiche de notification des cas index et dans le Tracker VIH

Si la proposition n'est pas acceptée au premier entretien, renouveler la demande à chaque contact ou solliciter l'appui d'un autre membre de l'équipe de PEC. Au terme de 3 contacts infructueux (soit en moyenne une fois chaque 2 mois) au bout de 6 mois de processus, considérer le cas comme refus et notifier dans le registre comme cas de refus.

Au niveau communautaire

Le pair navigateur ou le pair éducateur ou le superviseur sera chargé de :

- ✓ Offrir un cadre convivial
- ✓ Garantir le principe de confidentialité et de sécurité
- ✓ Expliquer les avantages de l'index testing
- ✓ Proposer l'offre d'index testing
- ✓ Respecter la décision et le choix du cas
- ✓ Notifier la proposition dans la fiche d'index testing
- ✓ Saisir la proposition de l'offre dans le registre et dans le Tracker VIH

Si la proposition n'est pas acceptée au premier entretien, renouveler la demande à chaque contact ou solliciter l'appui d'un prestataire. Au terme de 3 contacts infructueux (soit en moyenne une fois chaque 2 mois) au bout de 6 mois de processus, considérer le cas comme refus.

c. Etablissement de la liste des cas contacts et identification des partenaires auteurs de VBG

Pour l'établissement des listes de cas contacts et VBG, les tâches sont décrites ci-dessous selon les acteurs impliqués.

Le cas index est invité à :

- Fournir la liste des cas contacts



Date d'Application :

N° Document :

- Identifier les contacts qui pourraient être auteurs de VPI parmi la liste des partenaires et clients

Au niveau des structures de santé, l'assistant social ou le pair navigateur ou Responsable PEC doit :

- Remplir les informations du contact client dans le registre index testing
- Faire le suivi des contacts clients ayant accepté l'offre de services
- Référer les cas victimes de VPI, selon la volonté du client, vers les autres structures de PEC (se référer à l'annuaire de services)
- Renseigner la VPI dans le registre Index testing et VBG par le prestataire.

Au niveau de la communauté, le pair éducateur ou le médiateur outreach peut appuyer la mise en œuvre de l'index testing après sollicitation du prestataire, du médiateur sur site ou du superviseur

d. Détermination de la méthode de référence choisie pour atteindre les cas contacts

Dans la mise en œuvre de l'index testing, deux approches de référence sont utilisées pour atteindre les cas contacts à savoir la référence passive et la référence active.

Référence passive :

On parle de référence passive lorsque le client index se charge de référer lui-même ses partenaires (sexuels, d'injection de drogues) et enfants biologiques.

Dans ce modèle de référence, le cas index est le principal acteur, il est chargé de :

- Joindre le cas contact à travers des VAD, appels téléphoniques ou messages électroniques avant de faire la référence à l'aide de coupon ou une fiche de référence et l'accompagner au besoin vers un point de dépistage. Le contact avec le client peut se faire aussi de manière virtuelle à travers les différentes plateformes électroniques (sms, WhatsApp, Facebook, Instagram, Lerlouwer etc.)
- Faire le suivi de la référence à travers des appels/relances téléphoniques hebdomadaires et VAD.

Référence active :

La référence est active lorsqu'un prestataire ou un pair intervient dans la référence des contacts du cas index. Il existe trois types de référence active : la référence contractuelle, la référence par le prestataire et la référence double.

Référence contractuelle :

Le cas index convient avec le prestataire d'un accord selon lequel il orientera ses partenaires vers les services de dépistage du VIH dans un délai décidé de manière consensuelle avec le client index.

- ✓ Le prestataire/pair navigateur doit veiller au respect du délai de contrat fixé de commun accord avec le client index.
- ✓ Le cas index est invité à :
 - Faire la référence du cas contact par téléphone ou présence physique dans le délai convenu.
 - Faire le suivi à travers des appels/relances téléphoniques hebdomadaires et VAD dans le délai convenu.

Référence par le prestataire :

Le prestataire contacte directement les partenaires du cas index et leur propose un dépistage volontaire du VIH. Dans ce cas, l'acteur principal est le prestataire de soin qui peut être le médecin de prise en charge, l'assistant social ou le pair navigateur ou le superviseur en communauté.

Référence double :

Dans la référence double, le prestataire et le cas index contactent ensemble le(s) partenaire(s) de ce dernier et lui (leur) propose un dépistage volontaire du VIH.

e. Réalisation du test de dépistage des contacts

Dans la mise en œuvre de l'index testing, trois modalités de dépistage sont retenues : le dépistage démedicalisé, le dépistage en clinique communautaire (fixe ou mobile) et le dépistage au niveau structure de santé (Cf SOP correspondantes).

VII. Liste de diffusion de la procédure

Structure	Personnel	Signature	Date

Fautt ajouter les étapes de mise en œuvre de l' indes tsting

Cest le schema ds le guide ou le mettre en annexe